

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							↓				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE :—Pédagogie : Programme scolaire.—La réduction à l'école.—Rapport du Surintendant (suite).—**Partie pratique :** Cours régulier de langue française : Leçon XIX et leçon XX.—Dictées : Les chasseurs montagnais.—Mathématiques : Arithmétique.—Langue anglaise.—Tenue de livres.—**Divers :** “ La Bibliothèque Canadienne-française ”.—Hygiène de la première enfance.—Société St-Vincent de Paul (suite).—Actes officiels.—Annonces.

Programme scolaire

Parmi les questions qui intéressent la classe enseignante, il en est une qui doit spécialement attirer sérieusement son attention, car elle est la base, le fondement du succès de l'école. Je veux parler de la distribution, par jour et même par heure, des matières à enseigner.

Il ne saurait y avoir de règles fixes sur ce point, car, bien que le programme officiel détermine le nombre de branches à enseigner dans chaque école élémentaire, modèle ou académique, il laisse une grande latitude à l'instituteur, qui seul, après un examen attentif et minutieux des besoins de la localité où il enseigne, peut déterminer pertinemment la ligne de conduite qu'il devra suivre pour le plus grand avantage des élèves qu'il aura à instruire.

En effet, dans les écoles des villes et des villages, les besoins ne sont pas les mêmes

que dans les écoles rurales. L'enfant du cultivateur qui devra plus tard suivre la même carrière que son père, perdrait un temps précieux en étudiant les mêmes branches que celui qui embrassera dans la suite une profession libérale ou qui se livrera au commerce, à l'industrie, à un métier quelconque.

On conçoit que, pour adopter la véritable ligne de conduite à suivre dans une question aussi importante et aussi délicate, il faut beaucoup de tact, de prudence, de sagesse, et une grande connaissance des exigences de la vie réelle.

Ce sont des qualités qu'on attendrait vainement de la part de jeunes instituteurs, de jeunes filles de dix-sept ans, qui, malgré le diplôme qu'ils exhibent n'ont encore aucune expérience.

La jeune fille nouvellement sortie de l'école normale ou du couvent avec un diplôme, ou le jeune homme qui possède ce précieux document officiel, n'est pas en état de résoudre une aussi importante question. Et qui pourrait l'aider dans ce travail si important, sinon une personne du métier ?

Il faudrait donc qu'une personne compétente présidât à l'installation de chaque nouveau maître ou de chaque nouvelle maîtresse.

Il est bien vrai que le département de l'instruction a fait des règlements sur ce sujet et qu'il a fait imprimer sur le couvert du journal d'école un tableau indiquant les matières à enseigner dans les différentes écoles ainsi que le jour et l'heure où elles doivent être enseignées, mais l'interprétation

de ces tableaux n'est ni plus ni moins que du grec pour les jeunes débutants.

Il serait donc très important que le gouvernement nommât un certain nombre de personnes compétentes et entendues pour présider à l'installation des nouveaux maîtres ou des maîtresses, et leur apprirent à interpréter intelligemment le programme officiel.

Mais, dira-t-on, qui chargerez-vous de cette difficile et importante besogne ? les inspecteurs ? Est-ce que ces fonctionnaires n'ont pas déjà plus de travail qu'ils n'en peuvent faire pour remplir convenablement les devoirs que leur charge leur impose ? C'est très vrai, car les faibles émoluments qu'ils reçoivent, les déplacements, les frais de voyage, le surcroît de travail qu'une telle mesure leur imposerait seraient incompatibles avec leurs moyens et le temps qu'ils doivent consacrer à leurs visites et à rédiger leurs rapports qui sont scrupuleusement compulsés par le département.

Mais, si les inspecteurs ne peuvent, sans nuire à l'accomplissement de leurs devoirs officiels, s'occuper de la mise en opération du programme applicable à chaque école, qui donc serait en état de la faire ?

Le personnel est déjà tout trouvé. Dans chaque comté du pays, il y a des instituteurs et des institutrices en retraite qui possèdent une grande connaissance du mécanisme de la machine scolaire, qui sont encore frais et dispos, et qui ne demanderaient pas mieux que de mettre au service de l'Instruction de la jeunesse les connaissances qu'ils ont acquises en pédagogie, au prix d'un labeur long et pénible, et cela pour une faible rétribution qui, en ajoutant quelques piastres à leur faible pension, leur permettrait de se rendre utiles et d'avoir plus de confort dans leurs vieux jours.

J.-B. CLOUTIER.

La rédaction à l'école

(Suite et fin)

Arrivons maintenant à la pratique, c'est-à-dire aux moyens qu'il faut employer, selon la capacité des élèves, pour atteindre le but.

COURS PRÉPARATOIRE.—Ce cours se compose des plus jeunes enfants, ceux qui apprennent les éléments de la lecture et de l'écriture. Les exercices d'intelligence et de langage occuperont une grande place dans le programme. On attirera l'attention des enfants sur tout ce qui est à leur portée dans l'objet étudié, ses différentes parties, son origine, son utilité. Chaque leçon éveillera dans les jeunes esprits des idées nouvelles, et leur fournira des termes pour les exprimer. On veillera sur la prononciation.

COURS ÉLÉMENTAIRE.—L'enfant n'a encore que des idées bornées et confuses : il faut les étendre et les élucider ; il dispose d'un vocabulaire très restreint : il faut le développer. Notre grande préoccupation doit tendre à élargir le domaine de leur pensée, à les pourvoir de beaucoup d'idées claires et d'expressions exactes.

Trois moyens principaux nous serviront à atteindre ce but : 1^o La lecture bien expliquée quant au sens des mots et des phrases, avec un résumé oral obtenu par le concours des élèves à l'aide d'interrogations. 2^o Les morceaux de récitation qu'on rendra parfaitement intelligibles à tous, avant l'exercice de mémoire. 3^o Les leçons orales (quel qu'en soit l'objet : histoire, instruction morale, beaux exemples, leçons de choses), pendant lesquelles on fera parler les élèves. A la fin, on condensera les développements en un résumé de quelques phrases très simples, toujours avec le concours des enfants.

Dès qu'ils en sont capables, on commencera à les initier à la composition d'après un canevas. Mais ces devoirs devront être courts, faciles et bien préparés d'avance, sinon on n'obtiendrait rien qui vaille, la correction serait impossible, et le découragement des élèves inévitable.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR.—Le maître continuera d'expliquer les textes de lecture et de récitation, comme au cours élémentaire. Il ne se bornera pas à interpréter le sens des mots et des phrases, mais il attirera l'attention des enfants sur la pensée principale de chaque morceau, et sur l'enchaînement des idées entre elles.

L'analyse grammaticale et logique est d'une grande utilité pour la correction du langage. Sans doute, on évitera l'abus, juste-

ment blâmé, des interminables analyses écrites, mais en se gardant d'un abus pire, qui serait la suppression d'un exercice nécessaire à la connaissance de la langue. (1)

Il faut commencer dès le cours moyen, et continuer au cours supérieur l'étude de la formation des mots, celle des homonymes, des paronymes et des synonymes. Les dictées d'orthographe, et parfois la leçon de lecture, fourniront matière à ces exercices qui se feront oralement le plus souvent. On pourra donner aussi à écrire des listes de familles de mots, que les enfants dresseront en faisant appel à leur intelligence et, au besoin, à leur dictionnaire. Ainsi, sur le mot *lire*, ils écriront la liste suivante : *lire, liseur, lecteur, lecture, leçon, relire*.

Les exercices de *transmutation* assomplissent l'esprit et lui donnent de l'aisance pour varier la forme de ses pensées. Tantôt l'on proposera des phrases isolées et riches de sens, à rendre de plusieurs manières différentes, sans dénaturer la pensée ; tantôt ce sera une fable, une narration en vers, à traduire en prose.

Tous les exercices que je viens d'indiquer ne sont pas la composition, mais ils en préparent le succès. On les fera alterner d'ailleurs avec des exercices de composition proprement dits, savoir : résumé de leçons, de lectures communes ou particulières ; description de phénomènes naturels et de travaux que les élèves voient pratiquer ; lettres de famille, explication de maximes, de proverbes.

Lorsqu'il s'agira d'un sujet difficile, le travail individuel des élèves sera précédé d'un exercice préparatoire : par des interrogations bien conduites, le maître fera découvrir aux élèves les principales idées à développer, que l'on écrira en abrégé au tableau noir pour servir de canevas. Dans le cours moyen, il faudra même apprendre à développer ce canevas, afin de rendre plus facile la tâche individuelle : ce sera une vraie composition orale à laquelle chacun apportera son concours. D'ailleurs, l'utilité de cet

exercice a une portée bien plus grande que de préparer immédiatement à un devoir déterminé : les enfants y apprennent à réfléchir, à faire un choix judicieux parmi les idées qui répondent à l'appel de la réflexion ; leur intelligence et leur jugement travaillent à la fois. On ne saurait donc regretter un temps si bien employé.

Il me reste à dire un mot de la correction, dont l'importance n'échappe à personne. C'est en son particulier et durant ses loisirs que le maître visite et annoté les copies. Il signale d'abord les fautes d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, les termes impropres, les idées fausses, les écarts d'imagination, les répétitions choquantes, et un mot les fautes les plus grossières, celles que les élèves peuvent comprendre et éviter ; mais il n'omettra pas de noter les passages dignes d'éloge. A la prochaine séance, le maître fait publiquement la critique détaillée d'une ou de plusieurs de ces copies, selon le temps dont il dispose.

Si les enfants continuent assez longtemps de fréquenter l'école, la correction deviendra plus rigoureuse. Le plan adopté par chaque élève, le classement des idées, les fautes contre l'élégance et l'harmonie, les détails et l'ensemble, le fond et la forme seront l'objet d'une juste critique.—Suivra la lecture d'un modèle emprunté à un bon auteur, ou préparé par le maître.

Je crois qu'une direction entendue et pratiquée selon le plan que je viens d'ébaucher, doit avoir pour résultat une amélioration très sensible de la composition dans les écoles primaires.

Nos lecteurs voudront bien examiner avec attention les exercices de lecture, de langage et de rédaction que nous publions pour le degré inférieur. Nous les laissons juges de la valeur de ces travaux ; l'avenir nous dira si nous avons trouvé la voie du succès dans l'enseignement élémentaire de la rédaction. Nous ne demandons à nos abonnés que de faire de nos exercices un essai consciencieux.

A. A.

(Du *Moniteur* de Tamines).

(1) Aujourd'hui, l'analyse logique commence dès le cours élémentaire, elle précède l'analyse grammaticale ; à vrai dire il n'y a qu'une seule analyse,

Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

(Suite).

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES LAÏQUES.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traite- ments.	Moyenne des traite- ments.
			\$ cts.	\$ cts.
Instituteurs laïcs dans les écoles catholiques :				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		50	10,650 00	213 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		14	2,128 00	152 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		195	95,745 00	491 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		38	9,728 00	256 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	96			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	149			
Non brevetés.....	52			
Instituteurs laïcs dans les écoles protestantes :				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		43	25,800 00	600 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		9	2,502 00	278 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		68	56,780 00	835 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		10	6,170 00	617 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	17			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	64			
Non brevetés.....	19			
Institutrices laïques dans les écoles catholiques :				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		3,647	379,288 00	104 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		483	37,674 00	78 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		326	42,380 00	130 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		66	6,996 00	106 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	200			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	3,773			
Non brevetées.....	549			
Institutrices laïques dans les écoles protestantes :				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		986	179,452 00	182 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées ..		46	6,946 00	151 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		189	57,078 00	302 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		20	7,340 00	367 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	338			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs.....	837			
Non brevetées.....	66			
	6,190	6,190	926,657 00	149 70
Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....	335			
Grand total des professeurs laïcs.....	6,515			

En 1893-94, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés était de.....	1,080
En 1894-95, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés était de.....	899
Et en 1895-96, le total des instituteurs et des institutrices laïcs non brevetés n'était plus que de.....	686

Diminution en deux ans..... 394

En 1894-95, la moyenne des traitements des instituteurs et des institutrices laïques était de.	\$142 65
En 1895-96, elle était de.....	147 70

Augmentation..... \$ 7 05

1895-96.

Recensement des enfants de 5 à 16 ans dans la province :		
Garçons.....		167,577
Filles.....		160,843
Total.....		328,420

Nombre d'élèves de 5 à 16 ans et au-dessus dans les écoles de la province :		
Garçons.....	140,281	
Filles.....	149,445	
Total.....	289,726	
Moins les élèves qui ont plus de 16 ans.....	8,747	
Balance.....		280,979

Nombre d'enfants de 5 à 16 ans qui ne fréquentent aucune école :		38,441
--	--	--------

ETAT GÉNÉRAL COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION.

NOMBRE DE	1867-68.	1872-73.	1877-78.	1882-83.	1887-88.	1892-93.	1894-95.	1895-96.
Écoles élémentaires.....	3,355	3,630	4,096	4,404	4,640	4,963	5,196	5,178
" modèles.....	318	343	260	333	485	493	533	514
Académies.....	190	212	282	246	149	141	157	164
Collèges catholiques et protestants.....	36	37	40	31	23	23	23	21
Écoles spéciales.....	2	6	17	18	18	13	19	19
" normales.....	3	3	3	3	3	3	3	3
Universités.....	3	3	3	4	4	4	4	4
Totaux.....	3,907	4,234	4,701	5,030	5,322	5,640	5,935	5,903
Élèves des écoles élémentaires.....	156,820	155,916	167,031	170,858	181,402	187,979	197,731	201,587
" " modèles.....	22,700	28,588	20,429	26,378	70,417	79,223	88,149	91,997
" académies.....	26,010	32,488	38,852	38,278				
" collèges.....	6,189	7,113	7,874	6,879	(1) 3,918	5,024	5,388	5,302
" écoles spéciales.....	278	741	1,866	1,262	1,905	1,561	1,961	1,985
" " normales.....	256	246	306	330	296	284	369	377
" " annexées aux écoles normales.....						789	882	893
" universités.....	584	758	731	1,240	1,193	1,109	1,317	1,528
Totaux.....	212,837	225,850	237,089	245,225	259,131	275,909	295,797	303,619

(1) Dans ce nombre n'est pas compris celui des élèves des collèges industriels qui se trouvent dans les nombres précédents. Ces collèges, à partir de 1887, sont connus sous le nom d'académies de garçons.

Instituteurs laïques	608	696	626	497	494	(1) 077	732	732
" religieux	311	498	503	602	912	1,128	1,181	1,200
Institutrices laïques	2,060	3,507	3,931	4,448	4,062	5,304	5,540	5,741
" religieuses	648	956	1,028	1,524	1,804	2,008	2,346	2,265
Totaux	4,536	5,657	6,178	6,871	8,172	9,297	9,799	9,938

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES.

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES.	1867-68	1872-73	1877-78	1882-83	1887-88	1892-93	1894-95	1895-96
Payées par les contribuables :—	§	§	§	§	§	§	§	§
Taxe annuelle	291,969	406,450	615,810	639,566	804,413	905,282	1,139,018	1,183,738
Taxe spéciale	47,986	49,743	59,247	69,745	72,718	72,278	93,097	97,149
Contributions mensuelles	452,898	715,661	889,306	1,181,634	139,241	166,151	167,713	170,069
Contributions des institutions scolaires subventionnées	52,132	69,846	694,211	928,394	1,006,526	1,111,042	1,090,216	956,677
Totaux	1,313,149	1,862,700	2,249,574	2,809,739	2,022,898	2,345,753	2,397,044	2,407,633
Payées par le gouvernement :—								
Pour l'éducation supérieure	67,972	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410	78,410
Pour les écoles publiques	116,000	145,000	155,000	155,000	160,000	160,000	160,000	160,000
Pour les écoles dans les municipalités pauvres	4,000	8,000	8,000	6,000	6,000	10,000	10,000	10,000
Pour les écoles normales	40,627	44,625	46,000	46,000	42,000	43,000	43,000	43,000
Pour les écoles des sourds-muets et des aveugles			12,000	13,000	13,200	13,000	13,000	13,000
Pour le fonds de pension des instituteurs	2,000	5,100	8,000	8,000	9,000	9,000	9,000	9,000
Pour l'inspection des écoles	19,510	23,151	30,000	28,745	29,825	42,000	42,000	42,000
Pour le Conseil de l'instruction publique				1,500	2,000	2,000	2,000	2,000
Pour les journaux de l'instruction publique	3,053	2,400	2,800		900	2,250		
Pour les livres en prix	3,000	2,500	6,500	9,500	5,985	6,000	2,250	2,250
Pour des subventions à quelques institutions d'éducation supérieure					5,900	9,700	7,200	6,000
Pour le congrès des inspecteurs d'écoles						500	500	500
Pour les écoles du soir						7,500	10,000	10,000
Pour le musée scolaire						600	600	600
Pour le Conseil des arts et métiers					9,000	10,000	10,000	10,000
Totaux	256,762	309,186	346,710	346,145	362,220	393,960	393,960	392,760
Grands totaux	1,569,911	2,171,886	2,596,284	3,155,884	2,385,118	2,739,713	2,791,004	2,800,393

Les statistiques ci-dessus sont certainement l'indice d'un progrès rapide, et peuvent, dans une certaine mesure, servir de réponse à diverses attaques que l'on profère contre notre système d'instruction, faute de bien l'étudier.

Je citerai ici cette page du rapport de M. l'abbé Verreau, que je livre à la méditation de ceux qui s'intéressent au développement de l'enseignement primaire.

« On paraît s'occuper beaucoup, depuis quelque temps, de certains faits qui se ratta-

(1) Ce nombre comprend les professeurs des universités, des écoles normales, des collèges protestants et des écoles spéciales qui n'étaient pas compris dans les nombres précédents.

chent à l'enseignement. Je ne sais si l'on tient bien compte de tous les éléments qui ont amené ces faits ou qui peuvent les expliquer. Pour cela, il serait utile d'étudier la composition de la famille canadienne, la marche de la colonisation ; il serait également utile d'étudier l'histoire de l'enseignement dans la province de Québec, à différentes époques de notre histoire civile : sous le gouvernement français, sous le gouvernement anglais avant la constitution de 1791 et depuis, jusqu'à 1842, et après l'Union jusqu'à nos jours.

« Sans doute, il ne suffit pas d'expliquer les faits : il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent. Depuis cinquante ans à peine, c'est-à-dire depuis 1849, date de l'organisation de notre système scolaire, nous sommes dans la voie du progrès, d'un progrès réel, qu'on ne peut accuser d'avoir été trop lent, quand on songe que la génération qui avait 15 ans à cette époque (elle était à peu près formée) n'a pas encore toute disparue. Il ne serait pas juste de vouloir comparer un pays qui est en voie de formation, et qui manque d'une foule d'instruments matériels et intellectuels ; il ne serait pas juste de le comparer aux pays de l'ancien monde, où la suite des siècles a accumulé toutes sortes de ressources. La comparaison, cependant, ne serait pas toujours à notre désavantage. Depuis 1849, nous avons en successivement l'organisation des municipalités scolaires, l'organisation de l'inspection, la fondation des écoles normales et des journaux de pédagogie, l'établissement des bureaux d'examineurs, et la réglementation des brevets pour l'enseignement. Voilà ce qui a été fait, et l'on ne peut nier que ce soit beaucoup, même en comparaison de ce qui reste à faire. Car ce qu'on peut réclamer, ce sont des améliorations, des perfectionnements du système existant, plutôt que la création d'une nouvelle organisation.

« Mais ces améliorations, il ne faut pas craindre de les rechercher et de les étudier pour les accomplir avec sûreté. »

(à suivre).

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XIX

Grammaire

Le nombre (Suite).—Formation du pluriel dans les noms.

Ecrire au tableau :

<i>le livre</i>	<i>les livres</i>
<i>une plume</i>	<i>deux plumes</i>
<i>le pain</i>	<i>les pains</i>

Faire distinguer les noms singuliers des noms pluriels. Puis amener les élèves à constater qu'au pluriel on ajoute *s* à la fin du nom. La règle générale qui suit est ensuite facile à comprendre.

DÉFINITION : Pour former le pluriel dans les noms on ajoute la lettre *s* au singulier.
Ex. : *la table, les tables.*

EXERCICE ORAL.—*Epeler au pluriel les noms suivants :* la rivière, le lac, la glace, l'étang, la source, la rigole, la maison, la porte, la fenêtre, le grenier, la chambre, la salle, le plafond, le lit, la chaise, l'armoire, l'image.

DICTÉE.—*Jésus-Christ.* Les prophètes ont annoncé la venue de Jésus-Christ. Le Sauveur a paru dans le monde à l'instant prédit dans les prophéties. Il a signalé son passage sur la terre en faisant du bien aux hommes. Il a rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, et l'usage de leurs jambes aux boiteux et aux paralytiques. Malgré ses bienfaits, les méchants l'ont persécuté, et il est mort sur la croix pour le salut des hommes. Sa religion a fait son chemin dans l'univers en dépit des obstacles. Des milliers de martyrs ont péri pour confesser son nom. L'Église catholique est l'objet de bien des attaques, mais suivant la promesse de son fondateur : les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

ANALYSE.—*Les prophètes ont annoncé la venue de Jésus-Christ.*

Analyse de la phrase

Dans cette phrase il n'y a qu'une seule proposition.

ont annoncé	verbe
les prophètes	sujet
la venue	
de J. C.	compl.

Analyse grammaticale

Les prophètes	art. m. plu. dét. prophètes. n. c. de personnes, m. pl. sujet de ont annoncé.
ont annoncé	verbe.
la venue	art f. s. dét. venue. n. c. de chose abstraite f. s. compl. dir. de ont annoncé.
de J. C.	prép. fait rap. J. C. a venue. n. p. m. s. compl. dét. de venue.

DEVOIRS A LA MAISON.—I, Mettre par écrit l'exercice oral.—II, Copier la dictée au propre et souligner les noms pluriels de cette dictée (seulement les noms qui suivent la règle générale de la formation du pluriel dans les noms.)

LEÇON XX

Grammaire

<i>le marquis</i>	<i>les marquis</i>
<i>la noix</i>	<i>les noix</i>
<i>le nez</i>	<i>les nez</i>

DÉFINITION :—Les noms terminés au singulier par *s*, *x* ou *z*, ne changent pas au pluriel. Ex. : *la brebis, les brebis, la croix, les croix, le gaz, les gaz.*

EXERCICE ORAL.—*Faire épeler au pluriel les noms suivants* : le crucifix, le riz, le logis, le pays, le rubis, le pois, le tapis, l'époux, le cadenas, le laquais, le mois, le héros, le carquois.

DICTÉE.—Joseph saigne souvent du nez. J'irai au bois la semaine prochaine. La paix est un don du ciel. Paul a amassé un tas de branches. Les repas commencent toujours

par la prière. Les brebis paissent l'herbe dans le pré. Le maître a une belle atlas.

DEVOIR A LA MAISON.—I, mettre par écrit l'exercice oral. II, copier la dictée au propre en soulignant les noms qui s'écrivent au singulier comme au pluriel.

Conjugaison

Auxiliaire AVOIR

(3e exercice)

Présent de l'indicatif (suite)

Conjuguer le temps qui suit en ajoutant un complément à chaque personne : *Passé défini* : *j'eus* une récompense, *tu eus* une image, *il eut* un petit traîneau, *nous eûmes* des vacances, *vous eûtes* du chagrin, *ils eurent* du plaisir.

Invention

I.—Faire une phrase contenant un nom qui se termine par *s* au singulier et au pluriel ; une autre phrase contenant un nom qui se termine par *x* etc., etc ; une autre phrase contenant un nom qui se termine par *z*, etc.

II

L'élève rangera les noms suivants en trois colonnes : 1^o règne animal ; 2^o règne végétal ; 3^o règne minéral.

Pierre. — Sou. — Haricot. — Cheveu. — Bronze. — Aiguille. — Plume d'oiseau. — Feuille d'arbre. — Sucre. — Lait. — Cuir. — Argent. — Corne. — Chauvre Suif. — Soufre. — Paille. — Laine. — Farine. — Crin. — Miel. — Pomme.

III.

Compléter les phrases suivantes en répondant aux questions suivantes : *où ? dans quel endroit ?*

Pour avoir de la farine, on porte le blé... —Maman vend son beurre... —Les poissons nagent... —Les oiseaux volent... —Les loups se cachent... —Les troupeaux paissent... —Le pain se place... —Pendant l'orage il ne faut pas se mettre... —Les gendarmes ont conduit le voleur... —Les écoliers sont instruits... —J'ai été piqué par une guêpe...

Récitation

O MON PAYS !

Je tiens à toi par l'espérance,
Plus encore par les souvenirs ;
Témoin des jeux de mon enfance,
Je t'ai dû mes premiers plaisirs.
Tu me rappelles mon bon père,
Mes premiers, mes meilleurs amis,
Les soins, les baisers d'une mère ;
O mon pays, mon cher pays !

A. VINET.

(à suivre.)

DICTÉE

(Pour l'Enseignement primaire)

LES CHASSEURS MONTAGNAIS

Dès que les premières neiges se sont durcies sur le sol, les Montagnais partent par groupes nombreux, emmenant femmes, enfants, chiens, tout. Ils se munissent au poste de provisions pour trois ou quatre mois, et comptent sur la chasse pour vivre le reste du temps. Alors ils s'enfoncent jusqu'à une profondeur de cent lieues et au delà dans le nord et ne reviennent souvent qu'avec un maigre butin ; car les animaux à belles fourrures deviennent de plus en plus rares et il faut aller jusqu'à la vallée de la Saskatchewan et au territoire d'Alaska pour retrouver les espèces de haut prix. Une fois partis en campagne, les sauvages marchent à petites journées et dressent leur camp chaque soir dans la neige épaisse des bois. Ce sont invariablement leurs femmes, les squaws, qui vont de l'avant faire les reconnaissances et dépister les traces du gibier : pendant ce temps, l'Indien, étendu sur une peau quelconque, fume son calumet. Quand les femmes ont découvert une trace, fût-ce à trois, à quatre lieues du camp, elles reviennent, indiquent à leurs hommes la direction et repartent avec eux. Bien des fois, il se passe de longs jours, des semaines même, avant qu'on ait tracé le moindre vison ou le plus petit castor ; les orignaux et les caribous ont fui bien au loin, vers le nord, la poudre est restée intacte, l'Indien compte encore toute ses balles, et les provisions ont baissé, baissé de telle sorte

qu'on est déjà à la ration et que, dans quelques jours, il ne restera plus rien au fond des coffres ni des sacs.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATION ET EXERCICES. — *durcies* : justifier l'accord ? l'auxiliaire être est mis pour avoir ; se fém. plur. compl. direct. — *emmenant* : faites rappeler qu'on met un *m* au lieu de *n* devant les consonnes *b. p. m.* Il y a quelques exceptions comme *bonbon* ; *embonpoint* est un exemple à la fois de la règle et de l'exception. — *au poste* : il s'agit d'un des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson. — *comptent* : ne pas confondre avec le verbe *compter*. — *butin* : tout ce que l'on prend à l'ennemi. Ici l'ennemi est le gibier. *belles fourrures* : justifiez le pluriel ? Comme il s'agit de plusieurs espèces d'animaux, il est évident que les fourrures sont variées. — *Saskatchewan* : épelez ce mot sauvage (qui a ici l'orthographe anglaise.) — *partis* : à quoi se rapporte ce mot ? à *sauvages*. Il est en avant par *inversion* ; on peut dire : les sauvages une fois partis..... — *squaws* : épelez ce mot sauvage. — *fût-ce* : quel mode ? conditionnel on peut le remplacer par *serait-ce* ou *quand même ce serait*. — *il se passe* : faites détruire la forme impersonnelle ? *de longs jours, des semaines même se passent*. — *tracé* : signifie ici, en terme de chasse, *trouvé la trace, la piste*. — *intacte* : qui n'a pas été touchée ; on dit *intacte* pour *intouchée*. — *restera* : quel est le sujet réel ? *rien* ne restera plus.

On pourra faire mettre en quatre colonnes l'*infinitif* de tous les verbes

1 ^e conj.	2 ^e conj.	3 ^e conj.	4 ^e conj.
emmener	durcir	falloir	vivre
compter	partir	avoir	être
s'enfoncer	se munir		faire
aller	revenir		étendre
etc.	etc.		etc.

puis étudier les différentes formes de temps, de modes et de personnes ; les sujets et les compléments dans le texte ; distinguer le verbe substantif et les différentes sortes de verbes attributif, intransitif, réfléchi, impersonnel.

H. N.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

1° 9 points et 9 points, combien de points ? Combien de fois 9 p. en 18 p. ?
2 fois 9 ?

2° 18 p. et 9 p., combien ? Combien de fois 9 p. en 27 p. ? 3 fois 9 ?

3° 27 p. et 9 p., combien ? Combien de fois 9 p. en 36 p. ? 4 fois 9 ?

4° 36 p. et 9 p., combien ? Combien de fois 9 p. en 45 p. ? 5 fois 9 ?

5° 45 p. et 9 p., combien ? Combien de fois 9 p. en 54 p. ? 6 fois 9 ?

6° Comptez de 9 en 9 jusqu'à 54.

7° Comptez à rebours de 9 en 9 de 54 à zéro.

8° Comptez de 9 en 9 de 1 à 55. A rebours de 9 en 9 de 55 à 1.

9° Comptez de 9 en 9 de 2 à 56. A rebours de 9 en 9 de 56 à 2.

10° Comptez de 9 en 9 de 3 à 57. A rebours de 9 en 9 de 57 à 3.

11° Comptez de 9 en 9 de 4 à 58. A rebours de 9 en 9 de 58 à 4.

12° Comptez de 9 en 9 de 5 à 59. A rebours de 9 en 9 de 59 à 5.

13° Comptez de 9 en 9 de 6 à 60. A rebours de 9 en 9 de 60 à 6.

14° Comptez de 9 en 9 de 7 à 61. A rebours de 9 en 9 de 61 à 7.

15° Comptez de 9 en 9 de 8 à 62. A rebours de 62 à 8.

Une personne doit \$45 à un premier créancier ; \$52 à un second ; \$23 à un troisième et \$17 à un quatrième. Que doit-elle en tout ?

On a acheté chez un libraire : des livres pour \$5.45 ; du papier pour \$3.15 ; une bouteille d'encre pour 25 cts et une boîte de plumes pour 45 cts. Quelle est la dépense totale ?

En revendant une montre \$36, on gagne \$15. Combien avait-elle coûté ?

Pour payer une dette de \$578 il me manque \$342. Combien ai-je.

Quelle est la longueur de 5 pièces de drap si chaque pièce a 48 verges ?

On a payé 28 cts pour 7 crayons. A combien revient un crayon ?

Pour 15 bicyclette on a payé \$1125. A combien revient une bicyclette ?

FRACTIONS

1° Edouard avait $\frac{1}{4}$ de piastre et son oncle lui donna $\frac{1}{4}$ de piastre, combien avait-il alors ? $\frac{1}{4}$ de piastres ou $\frac{1}{2}$ piastre ? $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{4}$ combien ? $\frac{2}{4}$ ou $\frac{1}{2}$.

2° Jean avait les $\frac{3}{4}$ d'une pomme, il donna $\frac{1}{4}$ à un de ses amis, combien lui resta-t-il ? $\frac{2}{4}$ ou $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4} - \frac{1}{4}$, combien ? $\frac{2}{4}$ ou $\frac{1}{2}$.

3° Marie avait les $\frac{3}{4}$ d'une pêche, elle donna $\frac{1}{4}$ pêche à une amie, combien lui resta-t-elle ? Rép. Dans $\frac{1}{2}$ il y a $\frac{2}{4}$. Elle avait $\frac{3}{4}$, elle donna $\frac{1}{4}$, il lui resta donc $\frac{2}{4} - \frac{1}{4} = \frac{1}{4}$, combien ? Rép. $\frac{3}{4} - \frac{1}{4} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$.

4° Joseph avait les $\frac{4}{5}$ d'une orange ? il donna les $\frac{2}{5}$ à son frère ; combien lui resta-t-il ? Il lui resta $\frac{2}{5}$. $\frac{4}{5} - \frac{2}{5}$, combien ? Rép. $\frac{2}{5}$.

5° Marie avait les $\frac{3}{5}$ d'une piastre, son frère lui donna $\frac{1}{5}$ d'une piastre ; combien avait-elle alors ? $\frac{4}{5}$. $\frac{3}{5} + \frac{1}{5}$, combien ? $\frac{4}{5}$.

6° $\frac{3}{5} + \frac{1}{5}$, combien ? $\frac{4}{5} + \frac{2}{5}$, combien ? $\frac{1}{5} + \frac{3}{5} + \frac{1}{5}$, combien ?

7° $\frac{2}{3} + \frac{1}{3}$, combien ? $\frac{2}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3}$, combien ? $\frac{3}{10} + \frac{1}{10} + \frac{2}{10} + \frac{1}{10}$, combien ?

8° $\frac{2}{3} - \frac{1}{3} + \frac{1}{3}$, combien ? Rép. $\frac{2}{3}$.

9° $\frac{3}{11} + \frac{1}{11} - \frac{2}{11}$, combien ? Rép. $\frac{2}{11}$.

10° $\frac{3}{12} + \frac{1}{12} - \frac{2}{12}$, combien ? Rép. $\frac{2}{12}$.

PERCENTAGE

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ANONYME. — CAPITAL SOCIAL — ACTIONS — ACTIONNAIRES. — VALEUR NOMINALE. — VALEUR ACTUELLE OU COURS. — PAIR. — AU-DESSUS DU PAIR — AU-DESSOUS DU PAIR. — OBLIGATIONS. — OBLIGATAIRES — Il y a des industries, des exploitations, des travaux qui demandent des capitaux tellement considérables que très peu de particuliers sont en état de les entreprendre. Alors la SOCIÉTÉ COMMERCIALE ANONYME surgit, et ce qui était un fardeau trop lourd pour un simple capitaliste devient une tâche aisée et profitable pour la société.

Les principales sociétés de ce genre sont les compagnies de chemin de fer, les banques, les diverses sociétés d'assurances, les grandes sociétés industrielles, etc.

Une SOCIÉTÉ COMMERCIALE ANONYME est une société dans laquelle aucun des membres ne figure en nom. Exemples. La Cie du Grand Tronc,—la Cie du Pacifique Canadien,—la Banque de Montréal, la Banque Jacques-Cartier, etc.

Les membres d'une société commerciale anonyme s'engagent à verser une certaine mise de fonds dont l'ensemble constitue le CAPITAL SOCIAL. Exemple. Le capital social de la Banque de Montréal est \$12,000,000.

Le capital social est divisé en un certain nombre de parts, qui portent le nom d' ACTIONS.

Exemple : Le capital social de la Banque de Montréal est divisé en 60,000 actions de \$200 chacune.

Les membres propriétaires d'actions sont appelés ACTIONNAIRES.

Les actionnaires participent aux bénéfices ou aux pertes de la société au prorata du chiffre des actions dont ils sont possesseurs. Le bénéfice total de la Banque de Montréal pour les derniers six mois est de \$600,000. Un bénéfice de \$10 par action pour six mois. Ainsi un actionnaire possesseur d'une action a droit à \$10 de bénéfice, possesseur de deux actions a droit à \$20 de bénéfice, etc.

ACTION.—VALEUR NOMINALE.—Ainsi une action est une part dans le capital social d'une entreprise.

Au moment de la formation d'une compagnie, d'une banque, etc., la compagnie ou la banque fixe le prix qu'il faut payer pour se procurer le TITRE d'une action de cette institution. Ce prix, qui est appelé la VALEUR NOMINALE est imprimé sur le titre de l'action. Exemple. La valeur nominale : des actions de la Banque de Montréal est \$200

VALEUR ACTUELLE ou COURS.—Le propriétaire d'une ou de plusieurs actions peut en vendre les titres s'il le juge à propos. Le prix qu'il en recevra dépendra du plus ou moins de confiance qu'inspirera au public la propriété financière de la compagnie. Ce prix est la VALEUR ACTUELLE ou COURS des actions.

Exemple : La valeur actuelle ou cours des actions de la Banque de Montréal, c'est à-dire le prix qu'il faudrait payer pour se procurer le titre d'une action de cette banque est aujourd'hui \$450.50.

PAIR.—Quand il y a égalité entre la valeur nominale et le cours d'une action on dit que cette action est au PAIR. Exemple : La valeur nominale d'une action de la Banque Union est \$100 ; en 1895 le cours d'une action de cette Banque était \$100. Les actions de cette banque étaient au PAIR en 1895.

AU-DESSUS DU PAIR.—On dit qu'une action est AU-DESSUS DU PAIR quand le cours de cette action dépasse sa valeur nominale. Exemple : Le cours des actions de la Banque de Montréal est \$450.50,—la valeur nominale des mêmes actions est \$200 Il est évident que les actions de cette Banque sont AU-DESSUS DU PAIR.

AU-DESSOUS DU PAIR.—On dit qu'une action est AU-DESSOUS DU PAIR quand la valeur nominale dépasse son cours. Exemple : La valeur nominale d'une action de la Banque d'Ontario est \$100 ; en 1895 le cours était \$82. En cette année les actions étaient AU-DESSOUS DU PAIR.

OBLIGATIONS.—Quand dans une société, une compagnie de chemin de fer, ou toute autre entreprise dont le capital est divisé en actions, il arrive que le capital n'est pas suffisant pour assurer le succès de l'entreprise, la société a recours à un emprunt. La somme empruntée est divisée en un certain nombre de parts appelées OBLIGATIONS.

Les souscripteurs ou prêteurs reçoivent en échange des sommes versées des OBLIGATIONS énonçant les sommes pour lesquelles ils ont souscrit.

Les obligations donnent droit à un revenu fixe stipulé dans les conditions de l'emprunt. Elles sont garanties par le capital social et sont remboursables dans un délai déterminé.

OBLIGATAIRE.—Celui qui possède des obligations de chemin de fer, etc., est appelé OBLIGATAIRE.

(à suivre)

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

1. Dites aux élèves : Write the word, *Mary*.
2. Dites aux élèves : What is the word *Mary*? que les élèves trouvent eux-mêmes la réponse : It is a name.
3. Dictiez : What is the word *Mary* the name of? **R.** It is the name of a person.
4. Dites : A word which is the name of a person is called a name-word.
5. Dites : Write the name of your city, (town, village, or parish, selon le cas) supposons que le mot écrit soit, *Lévis*.
6. Dites : What is the word *Levis*? **R.** It is a name.
7. Dites : What is the word *Levis* the name of? **R.** It is the name of a town.

8. *Dites*: Write the word, *book* :
 9. *Dites*: What is the word *book* ? **R.** *It is the name of a thing.*
 10. *Dites*: Words that are the names of persons, places or things are called name-words.
 11. Write ten names of persons : *John, Jane, Joseph, Josephine, Lewis, Lucy, Napoleon, Ellen, Peter, Paul.*
 12. Write seven names of places : *Canada, Montreal, Quebec, Ontario, Toronto, Three-Rivers, Lewis.*
 13. Write the names of sixteen things seen in the schoolroom : *ceiling, floor, windows, door, desks, chairs, benches, blackboards, maps, chalk, paper, ink, pencils, penholders, books, copy-books.*

DICTÉE MODELE

THE FOX AND THE GOAT.—(Continued)

"Very well," said the Goat, who was a simple creature, "that is a good plan. How I wish I had your brains to be sure." He put his forefeet on the wall, and the Fox easily climbed out, and started to go on his way.

"Wait a moment," said the Goat; "you forgot to help me out."

"You foolish fellow!" said the Fox; "you ought to have thought how you would get out, before you jumped down. Look before you leap. Good by! I have business that must be seen to," and off he ran.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fut altéré.

Said, answered.—A simple, an innocent.—Creature, animal.—Plan, way.—Brains, intelligence.—Fore, front.—Climbed, got.—Wait, stay.—Moment, minute.—Said, exclaimed, cried.—Out, up.—Foolish, silly.—Ought to, should.—Jumped, leaped.—Leap, jump.—Seen, attended.

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION DE LA
 10^e SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES.

(Les élèves répondront à ces questions par écrit)

1. Quelle est la balance en caisse?.....		\$ 3,348 00
2. Quelle est la valeur des <i>Mdses</i> en notre possession?.....		348 90
3. Combien H. Blondeau a-t-il reçu?.....	\$ 45 00	
4. Combien H. Blondeau a-t-il donné en retour?	20 00	
5. Est-ce H. Blondeau qui nous doit ou est-ce nous qui devons à H. Blondeau?		
6. H. Blondeau a reçu de nous \$25 de plus qu'il ne nous a donné, donc il nous doit.....		25 00
7. Est-ce P. Rosa qui nous doit ou est-ce nous qui devons à P. Rosa? P. Rosa a reçu \$102.50; il nous a donné \$102.50; il ne nous doit rien; nous ne lui devons rien.		
8. Est-ce que Th. France nous doit, ou est-ce nous qui devons à Th. France? Th. France a reçu \$211.50; il n'a rien donné, donc il nous doit		211 50
9. Combien W. Roger a-t-il reçu?.....	189 50	
10. Combien W. Roger a-t-il donné?.....	153 50	
11. Quel est l'état du compte de W. Roger? Il nous doit.....		36 00
12. Quel est l'état du compte de V. Paul? V. Paul a reçu \$476; il a donné \$276, donc il nous doit.....		200 00.
13. Quel est l'état du compte de Geo. Denis? Geo. Denis a reçu \$960; il a donné \$560, donc il nous doit.....		400 00
14. Quelle est la valeur du capital actuel dans cette série d'opérations.....	\$ 4,569 40	
15. De quoi se compose le capital actuel dans cette série d'opérations? Dans cette série d'opérations le capital se compose: d'argent, de <i>mdses</i> et de sommes qui nous sont dues.		

- 16.** Quel nom général donne-t-on à ce qui appartient au propriétaire? Ce qui appartient au propriétaire est appelé son **ACTIF**.
- 17.** De quoi se compose l'**ACTIF** d'une personne? L'**ACTIF** d'une personne se compose de tout ce que cette personne possède et de tout ce qui lui est dû.
- 18.** Quel titre donne-t-on à la liste des articles dont se compose l'**actif**?
On donne à la liste des articles dont se compose l'**actif** le titre d'**ÉTAT DE L'ACTIF**.
- 19.** Au moyen de la Balance de Vérification de la 10^e série d'opérations dressez l'**ÉTAT DE L'ACTIF** de Pélève.

ÉTAT DE L'ACTIF

Argent en caisse.....	3348			
Mdses non vendues.....	348	90		
H. Blondeau nous doit.....	25			
Th. France ".....	211	50		
W. Roger ".....	36			
V. Paul ".....	200			
Geo. Denis ".....	400			
Capital actuel.....			4569	40
Capital en commençant.....			4500	
Profit net.....			69	40

- 20.** Quel est le montant du capital actuel?..... \$ 4,569 40
- 21.** Quel était le montant du capital en commençant..... 4,500 00
- 22.** Quel est le PROFIT NET?..... \$ 69 40
- 23.** Comment trouve-t-on le PROFIT NET?
On trouve le PROFIT NET en soustrayant le montant du capital en commençant du capital actuel.
- 24.** Combien les Mdses ont-elles rapporté?
Les Mdses vendues ont rapporté..... \$ 1,984 50
Les Mdses en notre possession valent..... 348 90
- Les Mdses ont rapporté en tout..... 2,333 40
- 25.** Combien les Mdses ont-elles coûté?..... 2,250 00
- 26.** A-t-on gagné ou perdu sur Mdses? On a gagné..... 83 40
- 27.** Nommez les comptes qui présentent des pertes s'il y en a. Frais généraux..... 14 00
- 28.** Comparez les résultats des comptes de Mdses et de Frais généraux et dites si en somme nous avons gagné ou perdu? Nous avons gagné.
- 29.** Quel est le PROFIT NET? Profit net..... \$ 69 40
- 30.** Comment pouvons-nous en comparant les résultats des comptes qui nous présentent des profits avec les résultats des comptes qui nous présentent des Pertes voir si nous avons gagné ou perdu et déterminer le montant du Profit ou de la Perte?
Si la somme des Profits excède la somme des Pertes, nous avons gagné. Pour déterminer le montant du PROFIT NET, soustrayez le total des Pertes du total des Profits. Pour déterminer le montant de la PESTE NETTE, si le résultat est une Perte, soustrayez le total des Profits du total des Pertes.
- 31.** Quel est le montant du Profit NET..... 69 40
- 32.** Quel était le montant du capital en commençant..... 4,500 00
- 33.** Quel est le capital actuel..... \$ 4,569 40
- 34.** Comment trouve-t-on le capital actuel?
On trouve le capital actuel en ajoutant le capital en commençant au PROFIT NET,

- 35.** Combien y a-t-il de manière de trouver le Profit Net ? Quelles sont-elles ? Il y a deux manières de trouver le Profit Net : 1° En soustrayant le capital en commençant du capital actuel (*voyez questions 20, 21, 22, 23*) ; 2° en soustrayant le total des Pertes du total des Profits (*voyez questions 28, 29, 30.*)
- 36.** Quel nom donne-t-on à la liste des Profits et Pertes ? ÉTAT DES PROFITS ET PERTES.

ÉTAT DES PROFITS ET PERTES

Profits.			
Mdses.....		83	40
Pertes.			
Frais généraux.....		14	
Profit net.....		69	40
Capital en commençant.....		45000	
Capital actuel.....		4569	40

J. AHERN.

“ La Bibliothèque Canadienne-française ”

Le sommaire de cette attrayante publication, livraison de janvier, est des plus variés :

“Sommaire : — Mgr E. C. Fabre : notice biographique et portrait. — Bilan de 1896, C. J. Magnan. — Frédéric Ozanam, suite. — A travers les Beaux - Arts, architecture romaine : le Panthéon d'Agrippa, à Rome (gravure). — Les petits souliers de Noël, suite. — St-Vincent de Paul, *Vaillant*. — Québec illustré : la Basilique (gravure et notice). — Le Quart d'heure d'étude : I, Comment nous sommes gouvernés, II, Sciences usuelles : le sel. — Echo des conférences — Echo du congrès. — Revue du mois... A nos lecteurs. — Récréation.”

Les cinq premiers numéros de cette revue seront adressés aux nouveaux abonnés, et une *Vie des Saints illustrée*, comprenant 52 livraisons de quatre pages, grand format, sera envoyée gratuitement, par quatre livraisons chaque mois, à toutes personnes qui fera parvenir au directeur de la *Bibliothèque* 10 abonnements payés par mandat-poste. Succès à notre revue québécoise.

Abonnement, 25 cts., pas de timbres,

Hygiène de la première enfance

NOURRITURE.—La meilleure nourriture de l'enfant, pendant sa première année, c'est l'allaitement maternel. Les repas doivent être modérés, mais fréquents ; toutes les deux heures, pendant le jour, et deux fois, pendant la nuit. A mesure que l'enfant grandit, on augmente la quantité de lait et on espace les repas. Pour s'assurer de l'état de santé des bébés, on les pèse régulièrement ; pour une semaine, leur augmentation de poids doit être de 150 à 200 grammes dans les débuts de la vie, mais elle s'abaisse progressivement pour être, à l'âge d'un an, de 75 à 100 gr.

La *constipation* est souvent un indice d'alimentation insuffisante. La diarrhée, au contraire, d'une alimentation surabondante.

L'alimentation de la nourrice agit sur la santé de l'enfant ; elle devra donc être confortable et saine, sans exagération de boissons fermentées.

Le lait de vache bouilli, coupé d'eau et additionné de phosphate, est employé à l'âge de six mois, pour compléter l'allaitement maternel.

Le *sevrage* consiste à changer le régime alimentaire lacté par un régime d'aliments légers ; panades, tapiocas, œufs, etc ; il peut être fait dans l'intervalle de un an à dix.

huit mois, suivant l'état de sa santé de la mère et de l'enfant.

Pour sevrer les enfants, on diminue progressivement l'allaitement, puis on le supprime complètement, en séparant, pendant quelques jours, l'enfant de sa nourrice.

CRIS DES ENFANTS.—Les cris des enfants sont souvent occasionnés par des souffrances : par la *fièvre*, alors, ils agitent les bras et la tête; par des *coliques*, dans ce cas, ils remuent les jambes; le *froid*, la *chaleur*, les *temps orageux*, une *gêne* dans le vêtement ou dans le lit, provoquent souvent aussi les cris des enfants. Mais la cause principale est la *faiblesse des mères* qui donnent souvent à leurs enfants des exigences bien inutiles.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES

Rappeler que le lait est un aliment complet; il renferme en effet des aliments plastiques : caséine (fromage) et lactine; de la matière grasse : crème (beurre); du sucre; des sels minéraux et en particulier des phosphates.

Faire remarquer que la matière minérale des os renferme du phosphate : de là l'utilité de l'addition des phosphates solubles dans l'alimentation des nourrices et des enfants.

Indiquer les inconvénients qui résultent de l'usage prématuré d'aliments que l'estomac des enfants est incapable de digérer ou qu'il ne digère que difficilement : constipation, diarrhée, convulsions.

Société de Saint-Vincent de Paul

(suite)

VŒUX ÉMIS PAR LE CONGRÈS

1^o Que les conférences attirent dans leur sein les jeunes gens instruits, les membres de la classe aisée ainsi que ceux des classes dirigeantes.

2^o Que partout où la chose sera jugée possible, on établisse dans les maisons d'éducation des conférences de Saint-Vincent de Paul.

3^o Que les conférences aient lieu régulièrement toutes les semaines de l'année.

4^o Que les confrères se préoccupent de répandre parmi eux et parmi leurs pauvres les bonnes publications pour combattre l'ignorance religieuse et balancer l'influence de la mauvaise presse.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 9 janvier courant (1897), de nommer M. Zéphirin Charette, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, en remplacement du révérend M. S.-A. Moreau, absent. 279

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, franc de port : Broché, 55 centins l'exemplaire; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Foignes & Wiseman, rue St-Joseph, Québec; J.-A. Langlais & Fils, Québec; Bauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal; Calieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies. Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires. Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$3.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent,

J.-B. CLOUTIER,

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées. à vendre à 50 centims dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDEE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDEE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.